



SÉÉEU

Syndicat des étudiants
et étudiantes employé(e)s
de l'UQAC

Assemblée Générale du 6 décembre 2016

Procès-Verbal

Étaient présent-es:

- Annie Maisonneuve, Présidente du SÉÉEU
- Pierre-Luc Girard, Vice-Président au secrétariat et aux finances du SÉÉEU
- Samuel Boily, Vice-Président aux communications et mobilisation du SÉÉEU
- Louis-Philippe Morasse, Vice-président aux relations de travail du SÉÉEU
- Félicia Pivin, membre
- Arianne Rousseau-Dupont, membre
- Isabelle Duchesne, membre
- Julie Bureau, membre
- Carl Ouelette, membre
- Sara-Jeanne Lemieux, membre

1. Bienvenue

- Annie constate le quorum et l'ouverture de l'Assemblée à 16h10.
- Annie en profite pour inviter les membres à une marche commémorative en souvenir des événements de l'école Polytechnique de 1989. La marche aura lieu ce soir et prendra son envol à la Cathédrale de Chicoutimi.

2. Élection d'un-e présidente et secrétaire d'Assemblée

Proposé par: Annie Maisonneuve	Proposer Félicia Pivin à titre de présidente et Pierre-Luc Girard à titre de secrétaire pour la présente Assemblée.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Louis-Philippe Morasse		

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- La présidente d'Assemblée fait la lecture de l'ordre du jour, tel que proposé par l'exécutif.

Proposé par: Isabelle Duchesne	Ajouter le point 8.1 "Position culture du viol"	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Carl Ouelette		

Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Ajouter le point 8.2 "Comité harcèlement"	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Carl Ouelette		

Proposé par: Arianne R-Dupont	Ajouter le point 5.2 "Clarification des tâches et concertation des délégués"	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Isabelle Duchesne		

Proposé par: Pierre-Luc Girard	Ajouter le point 8.3 "Situation exécutant"	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Julie Bureau		



Proposé par: Sara-Jeanne Lemieux	Adopter l'ordre du jour tel qu'amendé par l'Assemblée	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Louis-Philippe Morasse		

4. Lecture et adoption des procès-verbaux

- Louis-Philippe fait la lecture du procès-verbal de l'AG du 22 Mars 2016
- Sara-Jeanne mentionne que la proposition d'adoption du suivi budgétaire est incomplète: elle est corrigée
- Julie souligne qu'elle était présente à cette AG mais n'est pas inscrite à la liste des membres présents. Même chose pour Clément Dallaire.

Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Adopter le PV de l'AG du 22 Mars 2016 tel que corrigé.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Julie Bureau		

- Julie note quelques coquilles de grammaire. Sara-Jeanne propose d'utiliser l'outil Antidote pour corriger le document.
- Arianne se questionne sur la pertinence d'un PV aussi long. Isabelle indique à l'inverse qu'elle apprécie, permettant de suivre les discussions qui ont eu lieu à ces AG. Louis-Philippe propose de simplifier l'écriture aux éléments stratégiques et potentiellement engageants.

Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Inclure uniquement les éléments stratégiques et potentiellement engageants pour le SÉÉEU dans les PV.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Julie Bureau		

Proposé par: Isabelle	Adopter le PV de l'AG du 25 octobre 2016 tel que corrigé.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Julie Bureau		

- Annie souligne l'existence actuelle d'une ambiance tendue.

Proposé par: Annie Maisonneuve	Ajouter le point 5 "Clarification des malaises"	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Isabelle Duchesne		

5. Clarification des malaises

- Un tour de parole est initié par la présidente. Chaque membre présente son point de vue sur la situation.
- **Les points importants de ces échanges sont:**
 - Le fait que le CD se soit fait refuser une rencontre avec le CE et qu'il ne se sent pas pris en considération.
 - Le manque de canaux de discussion directs entre le CE et le CD.
 - Le nombre insuffisant d'heures allouées aux libérations syndicales des exécutants causant des retards dans les tâches.
 - Il est primordial de trouver la stratégie de mobilisation adéquate pour éviter de perdre des membres en Assemblée.



- L'Assemblée est souveraine dans ses décisions.
 - L'absence de réponse du CE en ce qui a trait à la question de l'ajout d'un poste de délégué aux étudiants internationaux.
 - La période d'apprentissage en cours de la présidente d'Assemblée.
 - L'inexistence d'une instance officielle pour établir la communication entre le CE et le CD.
- **Les pistes solutions proposées sont:**
 - Utiliser d'autres manières de fonctionnement pour l'AG (pas de présidence, auto-présidence, collective, etc).
 - Passer en revue les changements à la structure du syndicat effectués l'an passé afin de clarifier les zones grises dans le mode de fonctionnement des instances.
 - Définir plus clairement les tâches et rôles de chaque instance du syndicat (ex: lorsqu'une suggestion est faite par le CD).
 - Former un comité ad-hoc afin d'identifier des pistes de solution pour améliorer la collégialité entre les différentes instances du SÉÉEU.
 - Que le CE assiste en entier aux rencontres du CD.
 - Instaurer une instance de conseil syndical, à l'instar d'autres syndicats.

Une pause est prise afin de favoriser le climat de l'Assemblée

- La proposition de la création d'un comité ad-hoc est ramenée de l'avant. La constitution du comité pourrait être de 3 membres non présents aux 2 dernières AG, 1 membre du comité exécutif et 1 membre du comité des délégués.

Proposé par: Julie Bureau	Former un comité ad-hoc pour discuter des pistes de solutions pour améliorer la collégialité entre les différentes instances du SÉÉEU.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Isabelle Duchesne		
Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Que le comité ad-hoc sur la collégialité au sein du SÉÉEU soit composé de 3 membres qui se sentent neutres par rapport à la situation, 1 membre du conseil exécutif et 1 membre du conseil des délégués.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Carl Ouelette		
Proposé par: Isabelle Duchesne	Que le comité ad-hoc sur la collégialité au sein du SÉÉEU soit redevable de l'Assemblée générale.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Sara-Jeanne Lemieux		
Proposé par: Carl Ouellette	Que les résultats de la rencontre du comité ad-hoc sur la collégialité au sein du SÉÉEU soit présentés à la prochaine AG.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Isabelle Duchesne		

5.1. Clarification des tâches des délégués

Puisque le point a été discuté au point précédent, on passe à l'item suivant.



6. Élections

- Les tâches des délégués et des superviseurs financiers, tels que définis dans les statuts et règlements du SÉÉEU, sont lues à l'Assemblée.

6.1. Délégués

- Les élections débutent. Les candidats pour chaque poste sont proposés par l'Assemblée puis le candidat accepte ou non sa nomination. Le candidat procède ensuite à une présentation de ses motivations à occuper le poste.

DÉPARTEMENT	CANDIDAT PROPOSÉ	PROPOSEUR
Sciences économiques	-	-
Informatique et mathématiques	Carl Ouellette	Louis-Philippe Morasse
Sciences de la santé	-	-
Sciences de l'éducation	-	-
Sciences fondamentales	Julie Bureau	Pierre-Luc Girard
Sciences appliquées	Carl Ouellette (intérimaire)	Louis-Philippe Morasse
Arts et lettres	Isabelle Duchesne	Sara-Jeanne Lemieux
Sciences humaines et sociales	Arianne (intérimaire, jusqu'à prochaine AG)	Isabelle Duchesne

- Pour être élus, les candidats doivent être proposés et appuyés, puis, la proposition adoptée à majorité.

Proposé par: Sara-Jeanne Lemieux	Que soit élu Carl Ouellette au poste de délégué au département d'informatique et de mathématique	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Julie Bureau		
Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Que soit élue Julie Bureau au poste de déléguée au département des sciences fondamentales	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Carl Ouellette		
Proposé par: Samuel Boily	Que soit élu Carl Ouellette au poste de délégué au département des sciences appliquées par intérim	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Julie Bureau		
Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Que soit élue Isabelle Duchesne au poste de déléguée au département des arts et Lettres	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Julie Bureau		
Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Que soit élue Arianne Rousseau-Dupont au poste de délégué au département des sciences humaines et sociales par intérim (jusqu'à la prochaine AG)	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Isabelle Duchesne		



- Louis-Philippe remercie les anciens membres du conseil des délégués pour leur travail et leur collaboration durant cette première année d'existence du CD.

6.2. Superviseurs financiers

- Les deux postes de superviseurs financiers sont à combler pour la présente année. La présidente d'Assemblée demande si des gens sont intéressés à occuper ce poste.
- Les élections débutent. Les candidats pour chaque poste sont proposés par l'Assemblée puis, le candidat accepte ou non sa nomination. Le candidat procède ensuite à une présentation de ses motivations à occuper le poste.

POSTE	CANDIDAT PROPOSÉ	PROPOSEUR
Superviseur financier #1	Sara-Jeanne Lemieux	Carl Ouellette
Superviseur financier #2	-	-

- Pour être élus, les candidats doivent être proposés et appuyés, puis la proposition adoptée à majorité.

Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Sara-Jeanne Lemieux au poste de superviseure financière.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Isabelle Duchesne		

7. Suivis

7.1. Prévisions budgétaires: Scénarios

- L'exécutif en reparlera à la prochaine AG.

7.2. Plan d'action

- Samuel présente une mise à jour et un suivi du plan d'action. Il présente ce qui a été accompli durant la session automne 2016 et ce qui est à venir à l'hiver.

Proposé par: Isabelle Duchesne	Déplacer le party prévu à la session automne au début de la session d'hiver.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Samuel Boily		

8. Questions diverses

8.1. Position culture du viol

- À la dernière AG, il avait été proposé que le SÉÉEU se positionne par rapport à la culture du viol suite aux événements survenus à l'Université Laval en octobre dernier.

Proposé par: Isabelle Duchesne	Que le SÉÉEU dénonce la culture du viol.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Carl Ouelette		



8.2. Comité de harcèlement au travail de l'UQAC

- Ce comité fait actuellement du sur place.
- Le SÉÉEU n'en fait actuellement pas partie, mais les 4 autres syndicats oui.
- L'administration accepte que nous en fassions partie et une demande officielle sera acheminée à l'UQAC.

Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Que l'exécutif se charge de faire la demande au recteur et que le CE délègue un membre à l'instance.	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Isabelle Duchesne		

8.3. Situation exécutant

- Pierre-Luc expose sa situation professionnelle actuelle. Il ajoute également qu'il ne se représentera pas pour un second mandat et incite les membres à se proposer pour le poste.
- Sara-Jeanne propose son aide pour la rédaction des PV des AG, pour réduire la tâche relié au poste.

9. Levée de l'Assemblée

Proposé par: Louis-Philippe Morasse	Que soit levée l'Assemblée	Adopté à l'unanimité
Appuyé par: Carl Ouellette		